



## COMMUNIQUE SUR LE FINANCEMENT DES CREDITS LOGEMENT

L'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers (APTBEF) prend note de la décision du conseil d'administration de la Banque Centrale de Tunisie d'augmenter de 100 points de base le taux directeur de la B.C.T. et ce, comme mesure essentielle de lutte contre l'inflation.

Tout en marquant son adhésion à toute politique monétaire, financière ou réelle visant la maîtrise de l'inflation, l'APTBEF sensible au renchérissement des coûts de financement pour les ménages et plus particulièrement ceux de la classe moyenne bénéficiaires des crédits d'acquisition et de construction de logements, a décidé de suspendre l'application de l'augmentation du taux d'intérêt précitée sur cette catégorie de crédit et de clients.

Cette décision revêt un caractère exceptionnel et fera l'objet d'une évaluation périodique en fonction de l'évolution de l'inflation et des mesures de politique monétaire.